

Les données de la CIMR et de la CNRA introduites dans les statistiques de BAM

Bank Al-Maghrib a annoncé avoir intégré, à partir d'avril 2016, dans le champ de couverture de ses statistiques, les données relatives aux caisses de retraites relevant du secteur financier, à savoir la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR) et la Caisse nationale de retraites et d'assurances (CNRA). Cet élargissement permettra de porter le taux de couverture des données des sociétés financières de 97,6%, actuellement, à quasiment 100%, précise la Banque centrale dans un communiqué. Cette extension contribuera à l'enrichissement des indicateurs suivis dans le cadre analytique de la politique monétaire et de la stabilité financière, relève le communiqué, notant qu'elle n'aura toutefois aucun impact sur la situation monétaire. La publication mensuelle des statistiques monétaires sera dorénavant enrichie par le compte de patrimoine des caisses de retraites, tandis que la position des sociétés financières vis-à-vis des ménages, des sociétés non financières et de l'Administration centrale sera davantage détaillée, souligne la même source. Il s'agit d'un processus d'alignement de la méthodologie des statistiques monétaires sur les normes internationales.